

Info du CCFF d'Ollioules

Le 05 novembre, une cérémonie a eu lieu pour récompenser Cécile Muguet, membre pionnière du CCFF Ollioules.

A cette occasion, le Président Gilles Allione lui a remis une plaque commémorant ses 20 ans de dévouement au sein du CCFF.

Dans un premier temps elle s'était vue remettre par monsieur Robert Beneventi, Maire d'Ollioules, la médaille d'honneur des services bénévoles en présence de l'adjoint à la sécurité M. Thuilier et du major S. Gilkens chef du centre d'incendie et de secours.

Toutes nos félicitations à la récipiendaire pour son engagement justement récompensé.

Eliane Demey



Communiqué du CCFF de Figanières

La coopération entre les CCFF du Var n'est pas un vain mot, nous avons évoqué l'aide massive au lendemain du 15 juin 2010, où beaucoup d'entre nous avaient répondu présent à l'appel de l'association pour prêter main forte en Dracénie et en vallée de l'Argens.

Dans la continuité, le 15 juillet 2011, le Maire de Figanières M. Bernard CHILINI et le Président Délégué M. Michel ARTAUD prêtaient pour la saison un CCF léger au CCFF de Draguignan pour que celui-ci puisse assurer les patrouilles estivales sur sa commune, le véhicule de Draguignan ayant péri lors de la crue de juin 2010.

La mise à disposition s'est faite dans l'amitié et la confiance en présence de M. le président délégué de Draguignan M. Alain SAQUET.

La solidarité dans notre département reste active pour tous les bénévoles qui œuvrent afin que la nature reste intacte durant chaque été.

Guy Delpéch



JUIN à DECEMBRE 2011

BULLETIN DE LIAISON N° 78

J.O. du 05.07.89 – N° 3/0976

Siège Social : Jardin Peiresc
83210 BELGENTIER
☎ 04.94.48.91.30
☎ 04.94.48.92.83
💻 assoc.departementale@ADCCFF83.org
www.ADCCFF83.net

SOMMAIRE : P

Editorial	2
Activités.....	3
Activités suite	4
Topo sur les RCSC	5
Topo sur les RCSC suite.....	6
Infos diverses	7
Convention avec les Maires du Var..	8
Inondations de novembre	9
Formation des Responsables.....	10
Prévention dans les écoles	11
Infos CCFF Ollioules et Figanières	12

Permanences au Siège :

Du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 h 00

Directeur de Publication :

Gilles ALLIONE – A.D.C.C.F.F. 83

Rédaction : G. ALLIONE , J. GERMAIN, C. MASSON

Dépôt Légal : Mai 1992 N° 558 L1/92

Tirage en 450 exemplaires

Ce Bulletin de Liaison est subventionné par :
Conseil Général 83 et Conseil Régional PACA



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les CCFF seront associés aux Journées Portes Ouvertes de l'UIISC7 les 12 et 13 mai ainsi qu'à la campagne de prévention qui se tiendra sur l'Aire Provence Sud à Brignoles en partenariat avec l'Entente et Escota.





EDITORIAL



Au moment de rédiger cet édito, on ne peut s'empêcher de penser aux personnes qui ont été une nouvelle fois touchées par les inondations des 3 au 7 novembre 2011.

Il convient de remercier les membres des CCFF et RCSC qui ont collaboré aux actions de secours (nettoyage des locaux et soutien logistique auprès de la population et des personnels de secours).

Encore merci à tous, notre présence en Préfecture auprès de la cellule de crise a permis d'être plus efficace sur les zones sinistrées.

Malgré un mois d'Août venteux, nous avons pu observer une nette diminution des départs de feu et une grande efficacité des moyens aériens et terrestres mis en place par le SDIS.



Merci aux membres des CCFF et RCSC qui ont assuré la surveillance de notre belle forêt varoise ainsi qu'aux agents de l'ONF, de la DDTM, au Conseil Général et à la Gendarmerie.

Cette année, notre Assemblée Générale se déroulera sur la commune de Puget sur Argens le 24 Mars 2012, venez nombreux.

Je vais en terminer, la fin d'une année et le début d'une autre sont l'occasion

de se retrouver en famille pour célébrer cet événement.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et bonheur sans oublier vos familles.

 Gilles Allione

Prévention dans les écoles

La prévention est une tâche primordiale pour les CCFF. Certains d'entre eux ont, depuis plusieurs années introduit cette action dans les établissements scolaires, c'est avec succès que chaque année les expériences se renouvellent .


Depuis quelque temps, les écoles primaires sollicitent les CCFF, les responsables de ces établissements ont compris l'importance des interventions auprès des élèves.

La saison idéale est le printemps, une matinée en pleine nature, sera la bienvenue, car ils auront l'occasion de voir la nature éclore, de faire les exercices proposés par le CCFF. Par expérience, nous avons constaté que les élèves de CM2 sont les plus attentifs c'est pour cela que notre préférence va vers eux. C'est un énorme plaisir pour eux de pouvoir visiter le véhicule, de pouvoir mettre la tenue (casque, cagoule, gants), de se servir de la lance incendie, de communiquer à l'aide de radio portable.

Au final, savoir ce qu'il faut faire ou ne pas faire en cas de problème, connaître le travail des bénévoles, tout cela expliqué par l'intervenant et par la plaquette distribuée en fin de séance à tous les élèves.

NOTA : les CCFF intéressés par cette action, peuvent faire appel au CCFF LE PRADET, qui se fera un plaisir de leur venir en aide.

Pour tout renseignement : 06.14.04.22.92

 Jean Valleton, Président du CCFF Le Pradet et membre du Conseil d'Administration



CCFF Sanary



CCFF Le Pradet

Formation des responsables, retour d'un heureux candidat !

CCFF... Quézaco ?

On pouvait parfois nous traiter de parents pauvres de la guerre du feu, de cow-boys de la forêt, etc...

C'est désormais bel et bien avec les CCFF que la Sécurité Civile et les divers " soldats du feu " doivent désormais compter...

Le stage de Roquebrune s/Argens, tant par la qualité de son organisation que par celle des intervenants (une dizaine de services et de spécialistes mobilisés pour la circonstance !!), nous a aguerris à l'esprit de Corps avec les pompiers, l'ONF, la Gendarmerie scientifique, et tous ces valeureux agents du SDIS, du CRAU, du DOS... Un accueil qui nous a tous rassurés sur l'Esprit d'équipe qui régit tous nos services.

Il en est ressorti unanimement dans nos propres rangs une ambiance d'amitié sincère, un travail " de concert " qui nous laisse plein de gratitude pour Claude Masson dont les talents d'Animateur et d'Organisateur ne seront plus à démontrer.

Merci donc à lui bien sûr, mais aussi à notre Président et notre Trésorier qui ont dû connaître du fil à retordre pour avoir pu mobiliser toutes ces troupes qui nous ont accueillis avec une telle chaleur.

Alors, merci à tous pour nous avoir inculqué ces données qui prouvent que le bénévolat est aussi l'âme du meilleur professionnalisme.

✍ Didier Comte, CCFF Le Beausset, un des heureux élus de ce stage.



Activités Départementales et Régionales

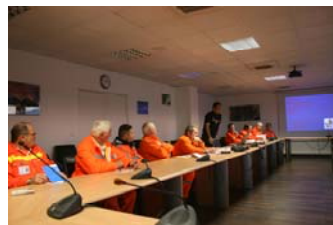
GA : G. Allione / JG : J. Germain / CM : C. Masson / PHL : Ph. Laureri / AD : A. Dauphin / YL : Y. Ligoret / AC : A. Chazottes / FR : F. Revest

01/06/2011	Inauguration Axe Stratégique de défense contre les incendies à la Londe	FR
03/06/2011	Réunion CCFF FREJUS	JG+CM
08/06/2011	Contrôle ouvrages DFCI (PIGNANS CARNOULES)	GA
09/06/2011	comité de massif Nord - Aups	GA+CM
12/06/2011	Réunion CCFF GONFARON	GA
16/06/2011	Réunion CCFF LE LUC	GA
16/06/2011	Réunion CCFF LA CRAU en mairie	GA+PHL
18/06/2011	JPO CS BRIGNOLES	GA
20/06/2011	ERDF à La Motte	CM
20/06/2011	Inauguration CS LES MAYONS	GA
21/06/2011	Réunion CCFF PIGNANS	GA
22/06/2011	PCS en Préfecture	
23/06/2011	DDTM - Salle St Exupéry à Draguignan	GA+JG+CM
23/06/2011	Cérémonie au SDIS	GD+AM
23/06/2011	Conférence de Presse / Sous Pref de Dragui	GA+JG+CM
23/06/2011	Cérémonie CI STE MAXIME	
24/06/2011	Réunion CCFF LE CANNET	GA
24/06/2011	CORRENS (Propriétaires forestiers)	GA
27/06/2011	Réunion CCFF HYERES aux Borrels	GA+PHL
28/06/2011	PIDAF CANJUERS	CM
29/06/2011	Réunion CCFF LA GARDE FREINET	GA
30/06/2011	Réunion du Groupe Formation	
01/07/2011	Mise en place de VARorange	CM+GD
02/07/2011	VARorange	CM
12/07/2011	RDV DDTM/CG/SDIS à Pignans pour citernes	GA
15/07/2011	Réunion CCFF GONFARON	GA
19/07/2011	CA des communes Forestières au Luc	GA
21/07/2011	MAO en Mairie de Vidauban	
28/07/2011	PREFECTURE (MAO)	GA+JG+CM
28/07/2011	CGI LE LUC	GA+CM
01/08/2011	MAO en Mairie de Draguignan	
28/07/2011	PCS en Préfecture	
09/08/2011	Présentation du dispositif préventif DFCI à Pierrefeu	GA
09/09/2011	MAO en Mairie de Trans	GA+JG+CM
22/09/2011	Comité de Pilotage	
23/09/2011	PIDAF CANJUERS	CM
27/09/2011	Réunion en Préf. Préparation J Sécurité Intérieure	
29/09/2011	Réunion à l'Entente	GA+CM+YV
03/10/2011	Réunion à Grand Var préparation JSI	GA
04/10/2011	Réunion de secteur à Pignans	
04/10/2011	3me journée Régionale sur la Logistique	JG
04/10/2011	Prise d'Armes à Draguignan	GA + CM
06/10/2011	Réunion de secteur aux Adrets	
07/10/2011	Cérémonie à Cotignac	GA
07/10/2011	Réunion CCFF Solliès Toucas	PHL
17/09/2011	JPO Gendarmerie	GA

08/10/2011	Journée de la Sécurité Intérieure à Grand Var	GA+JG+CM
11/10/2011	Réunion de secteur à Solliès Pont	GA+JG+CM
13/10/2011	MAO en Mairie de Roquebrune	GA+JG+CM
13/10/2011	Réunion de secteur à Brignoles	GA+JG+CM
13/10/2011	Reconnaissance Vacancel	GA+CM
14/10/2011	CA	
17/10/2011	CA Communes forestières Le Luc	
21/10/2011	Bilan fin de patrouille aux Muy	
22/10/2011	AG des MAIRES DU VAR à OLLIOULES	GA+JG+CM
28/10/2011	Réunion CCFF LA CRAU au Centre Technique Municipal	PHL
05/11/2011	Réunion CCFF OLLIOULES au local Tacola	GA
15/11/2011	Réunion à Puget pour AG	CM
17/11/2011	Réunion CCFF LA LONDE	GA
24/11/2011	Mission d'appui opérationnelle PPRI - La Motte	GA+JG+CM
25/11/2011	Inauguration Pavillon du Roy René	GA+CM
25/11/2011	Obsèques Mr Astesana, Maire de Pignans	GA
28/11/2011	Mission d'appui opérationnelle PPRI - Les Arcs	GA+JG+CM
30/11/2011	ERDF au Muy	CM
01/12/2011	Ste Barbe UIISC7	GA
01/12/2011	Comité de massif Sud Ouest - Le Beausset	GA+PHL
02/12/2011	Cérémonie Commémorative au SDIS	GA+CM
02/12/2011	Mission d'appui opérationnelle PPRI - Chateaudouble	GA+JG+CM
03/12/2011	Cérémonie de la Ste Barbe - Brignoles	GA
03/12/2011	Ste Barbe St Maximin	GA
06/12/2011	Comité de massif Est - Got Est Caserne Argens à Fréjus	JG
07/12/2011	Réunion massif Nord à Aups	CM
07/12/2011	Comité de Massif Nord à AUPS	CM
08/12/2011	ACOFOR Le Luc - Réunion PIDAF	GA
10/12/2011	Ste Genevieve à Cotignac	GA
12/12/2011	Formation de l'ACOFOR sur « Plan Aménagement Forestier »	GA
13/12/2011	Comité de Massif Sud à Gonfaron	GA
15/12/2011	RDV au siège avec la Préfecture, l'ADPC et la Croix Rouge	GA+JG+CM
16/12/2011	Comité de Massif Sud à Grimaud	
19/12/2011	Union des Sapeurs-Pompiers à Brignoles	GA



Réunion de secteur à Solliès-Pont



Formation des responsables

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mr Patrick Astésana, Maire de Pignans, survenu le 23 novembre. Notre association adresse ses plus sincères condoléances à ses parents, son épouse, ses enfants, petit enfant ainsi qu'à tous ses proches.

Inondations de novembre 2011

Dès le 3 novembre 2011 notre département a été la cible d'orages et de précipitations exceptionnelles. Suite à la convention signée entre les maires du Var, l'ADCCFF et le Préfet le 22 octobre, le Préfet a fait appel aux CCFF et RCSC du Var pour venir en aide aux communes sinistrées qui en ont fait la demande, une cellule de crise a été mis en place en préfecture, le Préfet nous a demandé d'y siéger.

Durant toute cette période, Gille Allione et Jacques Germain ont participé à son action en Préfecture, Claude Masson étant chargé de la coordination de l'engagement des moyens sur le terrain.



Durant cette période :

Plus de 400 hommes membres des CCFF ou des RCSC du département ont été déployés dans les communes sinistrées et 139 véhicules engagés.



Saluons tous ces bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine sur le terrain.

Convention entre Monsieur le Préfet du Var, les Maires du Var, et l'Association Départementale des CCFF et des RCSC 83

Suite aux tragiques événements de la Dracénie en juin 2010, une réflexion a été menée, à l'initiative de Nello Broglio, Président de l'Association des Maires des Communes Forestière du Var et du Directeur de Cabinet du Préfet du Var et de notre association en vue de pouvoir mutualiser l'action des CCFF et des RCSC au niveau du département.

Cette mutualisation est prévue par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses circulaires d'accompagnement.

C'est donc dans ce cadre qu'a été signée le 22 octobre, lors de l'Assemblée Générale des Maires du Var à Ollioules cette convention (que vous pouvez vous procurer auprès de notre secrétariat).

Cette convention a vu rapidement sa justification lors des inondations des 3 au 14 novembre qui ont touché notre Département.



(Photo AMV)

A propos des Réserves Communales de Sécurité Civile

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 pose un grand principe :
L'Etat n'est pas le seul acteur de la Sécurité Civile,
La Sécurité Civile est l'affaire de tous.

C'est-à-dire de chacun d'entre nous.
(Communication en conseil des ministres du ministre de l'intérieur du 11/12/2003)

C'est pourquoi la loi de modernisation de la sécurité civile privilégie l'action de "proximité" dans son application.

La Commune se trouve au premier plan et c'est ainsi que le Maire est formellement désigné comme Directeur des Opérations de Secours sur le territoire de sa commune. Le Préfet prenant ce poste lorsque le sinistre concerne plusieurs communes ou lorsque le Maire ne dispose pas de moyens suffisants pour assurer sa mission.

Lors d'un sinistre sur une commune, répondant à un esprit civique, un certain nombre de personnes se proposent pour venir en aide aux secours.

Cette action, très respectable, n'est pas sans poser souvent des problèmes. Il s'agit en effet d'action individuelle non encadrée et non formée. Et souvent cette présence même peut alourdir le dispositif et même s'avérer dangereux.

Que dire des "bonnes volontés" venant de l'extérieur qui généreront nécessairement des problèmes de logistique.

Le Maire, en tant que DOS, a pour mission de :

- Décider des opérations stratégiques et valider les actions proposées par le COS.
- Diriger et coordonner les actions de tous les intervenants.
- Assurer et coordonner la communication.
- Informer le Préfet.
- Anticiper les conséquences.
- Mobiliser les moyens sur son territoire.

Dans cette situation, le Maire est assisté par les membres de son conseil municipal et par le personnel communal, mais il n'est pas toujours en mesure, faute de préparation et notamment de possibilité d'encadrement, d'engager les bonnes volontés qui se présentent spontanément pour apporter leur aide.

Il s'agit de l'une des raisons qui ont conduit la loi de modernisation de la sécurité civile à prévoir la possibilité de créer les Réserves Communales de Sécurité Civile.

Les Réserves Communales de Sécurité Civile ont pour objet d'appuyer les services concourant, dans la commune, à la sécurité civile en cas d'événement excédant leurs moyens habituels ou dans des situations de crise. A cet effet, elles participent au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Elles peuvent également contribuer à la préparation de la population aux risques.

Suite page suivante

Les RCSC sont placées sous l'autorité du Maire. Elles sont composées de bénévoles qui souscrivent un engagement de un à cinq ans. Les membres disposent d'une carte d'identité établie par l'Association Départementale des CCFF et RCSC du Var sous la signature du Maire de la commune. Ils disposent, au mieux d'une tenue et au minimum d'un brassard. Ces bénévoles sont considérés comme des "collaborateurs occasionnels du service public" et couverts par les assurances souscrites à cet effet.

La création des RCSC se fait par arrêté du Maire après délibération du Conseil Municipal. L'activité dans la RCSC (hors périodes de formation) ne peut excéder 15 jours par an. Une convention peut être conclue entre l'employeur du réserviste et la commune pour préciser les modalités de l'engagement de ce dernier afin de préserver la bonne marche de l'entreprise. Le fonctionnaire qui accomplit une période d'activité dans la RCSC d'une durée inférieure ou égale à 15 jours cumulés par année civile est mis en congé avec traitement pour la durée de la période considérée.

Les RCSC doivent, nominativement, figurer dans le plan communal de sauvegarde. Lorsqu'une commune, qui dispose déjà d'un Comité Communal Feux de Forêts, crée une RCSC, celui-ci devient la cellule Feux de Forêts de la RCSC. Ses membres peuvent opter pour l'élargissement de leurs missions à toutes celles relevant de la Sécurité Civile ou se limiter aux seuls feux de forêts. Cette mention doit figurer sur leur engagement.

En cas de crise grave et lorsque les moyens de la commune sont insuffisants, le Maire peut faire appel aux RCSC d'autres communes du département (ce qui n'est pas contraire à la loi). Cette mutualisation se fait conformément à la convention signée entre les Associations des Maires du Var, l'ADCCFF et RCSC 83 et Monsieur le Préfet du Var.

Ces mêmes dispositions peuvent être prises par le Préfet lorsqu'il le juge nécessaire. L'ensemble de ces dispositions sont reprises dans le plan communal de sauvegarde. Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Il est obligatoire dans les communes dotées d'un PPR ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention.

Il est hautement recommandé sur l'ensemble des communes. Par ailleurs, tout citoyen a droit à une information sur les risques qu'il encourt sur sa commune. Cette information fait l'objet du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document est obligatoire pour l'ensemble des communes du Var. Le DICRIM est réalisé par le Maire et doit être ensuite porté à la connaissance du public.

L'ensemble de ces dispositions correspond à la prise en compte de la culture du risque qui s'avère une nécessité pour chacun d'entre nous.

 Jacques Germain

Présidents CCFF, Mairies,

*Pour plus d'efficacité, nous souhaitons utiliser davantage le courrier électronique. Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer une adresse, si cela n'est déjà fait, à :
assoc.departementale@ADCCFF83.org*

Message à l'attention des communes : pensez à nous transmettre tous changements au sein de votre CCFF (Président : n° de tél et adresse mail). Merci.

L'Assemblée Générale 2012 se déroulera
le samedi 24 mars à Puget-sur-Argens.
Retenez d'ores et déjà cette date !

**Pour vos échanges, un forum vous est entièrement dédié à partir de notre site internet. Pour vous inscrire, tapez www.adccff83.net dans la barre de recherche puis cliquez sur « Forum ADCCFF83 » dans le menu de gauche.
Votre identifiant doit se composer comme suit : Nom/CCFF.**

Les cartes d'identité départementales des membres des Comités Communaux Feux de Forêts du Var sont valables 5 ans à partir de la date de leur établissement. Afin d'être à jour pour la saison 2012, toutes les cartes établies **avant le 01 Octobre 2007** doivent être renouvelées.

Toutes les demandes de cartes, que ce soit pour une première demande ou pour un renouvellement, doivent être faites à l'aide de l'imprimé réglementaire accompagné **d'une seule photo (qui sera réexpédiée avec la carte)**. Par ailleurs, il convient de faire signer aux bénévoles un acte d'engagement si cela n'est pas déjà fait.

Tous les imprimés sont téléchargeables sur : www.ADCCFF83.net

Pensez également à nous transmettre une liste à jour de votre CCFF.